

CERCLE NAUTIQUE DE SARREGUEMINES
Association
Siège social : Avenue de la Blies – 57200 SARREGUEMINES
RCS SARREGUEMINES 401 481 908

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2023



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « CERCLE NAUTIQUE DE SARREGUEMINES » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :



- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à THIONVILLE
Le 1^{er} février 2024

Pour NEXIOM AUDIT

Vincent ZEINER
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	56 863	48 406	8 457	8 137
	Autres immobilisations corporelles	63 232	55 049	8 183	12 643
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	10 200		10 200	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	130 310	103 455	26 855	20 794
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 579		4 579	2 914
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	6 018		6 018	3 512	
Autres créances	101 560		101 560	68 643	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	271 500		271 500		
DISPONIBILITES	35 243		35 243	406 531	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 717		1 717	797
	TOTAL (II)	420 618		420 618	482 397
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	550 928	103 455	447 473	503 192

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

		31/08/2023	31/08/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	80 604	80 604
	Report à nouveau	309 260	312 103
	Résultat de l'exercice	(63 017)	(2 843)
	Total des fonds propres	326 847	389 864
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	326 847	389 864	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 536
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 727	15 801
	Dettes fiscales et sociales	31 962	48 130
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	240	55	
Produits constatés d'avance	49 697	47 806	
Total des dettes	120 626	113 328	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	447 473	503 192	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(63 016,94)	(2 843,16)	
(1) Dont à moins d'un an	120 626	528	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/08/2023

31/08/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	5 931	4 955
	Prestations de services	14 275	18 330
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	226 402	213 825
	Dons	7 725	6 140
	Cotisations	89 089	65 249
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	509	11 109
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	81 972	55 749
	Autres produits	1 422	
	Total des produits d'exploitation	427 327	375 357
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	6 894	3 779
	Variation de stock	(1 666)	1 119
	Autres achats et charges externes	227 149	176 767
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 485	(1 857)
	Rémunération du personnel	182 807	198 210
	Charges sociales	54 847	36 304
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	10 360	8 150
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	11 688	6 125
Total des charges d'exploitation	495 565	428 598	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(68 238)	(53 241)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	6 086	820
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	2	62
2 - RESULTAT FINANCIER		6 084	758
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(62 154)	(52 483)
Charges financières	Produits exceptionnels		49 675
	Charges exceptionnelles	863	35
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(863)	49 640
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		433 412	425 852
TOTAL DES CHARGES		496 429	428 695
EXCEDENT ou DEFICIT		(63 017)	(2 843)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	381 628	37 178
	Bénévolat	39 131	37 178
	Prestations en nature	342 498	
	Dons en nature		
	CHARGES	381 628	37 178
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	342 498	
	Personnel bénévole	39 131	



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **447 473** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **433 412** euros et un total **charges** de **496 429** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-63 017** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2022** et finit le **31/08/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens:

Matériel	2 à 5 ans	Linéaire
installations générales, agencements	5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 à 5 ans	Linéaire

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comportent la quote part des subventions versées sur l'année civile.

Subventions

Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à leur notification et elles sont ajustées à la clôture au 31 août à l'aide de produits constatés d'avance.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Bénévolat

Les comptes présentés font état du travail accompli par les bénévoles lors de l'exercice 2022/2023.

Le taux horaire a été mis à jour selon l'inflation de 2022 soit 5.20%.

Le taux horaire de l'exercice passé est de 13.90 €.

Le taux horaire de l'exercice 2022/2023 s'élève à $13.90 \text{ €} \times 1.052 = 14.63 \text{ €}$

Les heures accomplies par les membres du club ont été évaluées à : 1 910.50 heures.

DETAIL DES HEURES :

Président : 400 heures

Vice président : 150 heures

Réunions de comité : 412.50 heures

Réunions de bureau / commissions : 180 heures

Compétitions : 288 heures

Boucles 2023 : 480 heures

Salaires

1910.50 heures au taux de 14.63 €

1910.50 heures x 14.63 € = 27 950.61 €

Charges sociales

27 950.61 € x 40 % = 11 180.25 €

Total 39 130.86 €

Equipements mis à disposition

Les comptes présentés font état, pour la première fois, de la valorisation des bassins mis à disposition par la CASC (Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences) lors de l'exercice 2022/2023.

Ce montant s'élève à 342 497.53 €.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	52 546		4 316			56 863
Instal., agencement, aménagement divers			500			500
Matériel de transport	54 962					54 962
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 365		1 405			7 770
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours			10 200			10 200
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 874		16 421			130 295
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	15					15
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15					15
TOTAL	113 889		16 421			130 310



Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	44 410	3 996		48 406
Autres instal., agencement, aménagement divers		45		45
Matériel de transport	42 870	5 455		48 325
Matériel de bureau, mobilier	5 815	864		6 679
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 095	10 360		103 455
TOTAL	93 095	10 360		103 455

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 018	6 018	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	96 110	96 110	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	5 450	5 450		
Charges constatées d'avances	1 717	1 717		
	TOTAL DES CREANCES	109 296	109 296	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	38 727	38 727		
	Personnel et comptes rattachés	13 799	13 799		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 684	15 684		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 479	2 479		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	240	240		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	49 697	49 697			
	TOTAL DES DETTES	120 626	120 626		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 536			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 717
Assurance PJ asso		395	
Assurance RC		334	
Monclub licence annuelle		911	
Adobe		78	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 717



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			49 697
Subventions		49 697	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			49 697

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2023

Total des Produits à recevoir		105 950
Autres créances clients		1 360
<i>Factures à établir</i>	<i>1 360</i>	
Autres créances		104 590
<i>Subventions ville sgms à recevoir</i>	<i>68 492</i>	
<i>Subventions ville mise à disposition</i>	<i>15 618</i>	
<i>Subventions conseil région à recevoir</i>	<i>12 000</i>	
<i>Produits à recevoir</i>	<i>2 960</i>	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	<i>5 520</i>	



Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2023

Total des Charges à payer		41 863
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		27 439
<i>Fournis fac non parvenues</i>	<i>27 439</i>	
Dettes fiscales et sociales		14 313
<i>Dettes prov p congés à payer</i>	<i>9 078</i>	
<i>Ch sociales/ congés à payer</i>	<i>3 840</i>	
<i>Etat charges à payer fpc conv et paritarisme</i>	<i>1 396</i>	
Autres dettes		110
<i>Avoirs à établir</i>	<i>110</i>	



Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	80 604			80 604
Report à nouveau	312 103		2 843	309 260
Résultat de l'exercice	(2 843)	2 843		
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	389 864	2 843	2 843	389 864



Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				



Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Totalisation				

NEANT



Dons manuels

Ressources provenant de la générosité du public Dons manuels	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Totalisation				

NEANT



Legs et donations

Ressources provenant de la générosité du public Legs et donations	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Totalisation				

NEANT

